



**MINISTRE DE LA SANTE
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE**

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE - TRAVAIL**

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

**PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE SIDA**

**Intensification et amélioration des interventions de qualité pour atteindre
l'objectif 95-95-95**

Numéro de la subvention : CIV-H-MOH

Code d'activité : RHPNLS2

Termes de Référence

**Recrutement d'un Chargé de Programme pour
le Programme National de Lutte contre le Sida**

Janvier 2024

21/01/2024

**Programme National de Lutte contre le Sida
Professeur EHUI Eboi
Directeur Coordonnateur**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec une prévalence de 1,94% selon Spectrum 2022, l'infection à VIH demeure pour la Côte d'Ivoire un problème de santé publique. A l'instar des autres pays du monde, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans l'initiative d'élimination du Sida d'ici 2030 avec l'ambition d'atteindre l'objectif 95-95-95 et une réduction des nouvelles infections de 70% en 2025.

Pour faire face à la riposte au Sida, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a mis en place une structure de coordination qu'est le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS).

Le PNLS dans sa configuration actuelle est confronté à des difficultés liées à l'insuffisance et l'instabilité des Ressources Humaines de qualité et à la mise à disposition par la Direction des Ressources Humaines du Ministère de professionnels n'ayant pas une grande expérience en matière de VIH et de gestion de programme de santé.

Tenant compte des objectifs ambitieux que s'est fixé le pays, il s'avère nécessaire de renforcer la Direction de Coordination du PNLS en Ressources Humaines qualifiées et compétentes.

C'est dans ce cadre qu'en accord avec le Fonds mondial, le PNLS procède au recrutement d'un Chargé de Programme de nationalité ivoirienne et de niveau minimum BAC + 4 en Sciences médicales, ou Santé Publique ou Sciences sociales.

II. OBJECTIFS

Assurer la planification et coordination des activités du PNLS

III. MISSIONS

Sous la supervision directe du Directeur Coordonnateur du PNLS, le Chargé de Programme aura pour tâches de :

Conception des activités

- Développer le plan d'action opérationnel annuel du Programme
- Appuyer l'élaboration du rapport annuel du Programme
- Développer les TDRs des activités à mener
- Appuyer la Direction du Programme dans la soumission des rapports de progrès semi-annuels (PU/DRs)

Coordination et suivi des activités

- Suivre la mise en œuvre des activités du Programme en étroite coordination avec le Responsable Administratif Financier (RAF)
- Identifier les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des activités

- Organiser les activités de reprogrammation régulières
- Assurer le fonctionnement et l'organisation des réunions avec les groupes techniques (GTT) et Partenaires du Programme
- Assurer le suivi et la coordination des activités en lien avec Alliance Côte d'Ivoire pour le PNLS (et avec Save the Children, PMI et ses PMO pour le PNLP)
- Assurer le suivi des Assistances Techniques mises à disposition

Communication

- Faciliter le partage d'informations entre les différentes entités : Programmes, Fonds mondial, Agent Local du Fonds (LFA) et partenaires
- Assurer le partage d'informations avec la DSC et le PR communautaire Alliance Côte d'Ivoire
- Assurer le partage d'informations avec la DIIS
- Assurer la liaison et le suivi avec le LFA : informer le LFA de la disponibilité du programme et des entités périphériques lors des revues et comptes-rendus, mise à disposition des informations et documentation nécessaire etc.
- Assurer toutes autres tâches du Programme

1. PROFIL

Le Chargé de Programme devra avoir le profil suivant :

- Avoir un Doctorat en Sciences médicales ;
- Avoir au moins un master en Santé publique ou en Sciences sociales ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans en gestion de projet/Programme de santé (Coordonnateur, Chef d'unité, Assistant, etc.) ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience démontrée dans le domaine du VIH ;
- Justifier d'une expérience dans l'élaboration d'au moins un (01) document de planification (Revue ou élaboration de Plan stratégique national, Note Conceptuelle du Fonds mondiale ou Plan Opérationnel Pays (COP) de PEPFAR etc.) dans le domaine du VIH
- Maîtriser l'outil informatique (logiciels Excel, Word, PowerPoint, Internet).

IV. EVALUATION DES CANDIDATURES

Le processus de recrutement comprend 2 phases :

1. La première phase est relative à la présélection des dossiers. Cette présélection est effectuée sur la base du profil exigé dans les termes de référence avec des documents probants attestant la nationalité, l'expérience professionnelle et le diplôme.

NB : Le non-respect du diplôme et de la nationalité est éliminatoire ;

La note de l'analyse des dossiers est pondérée à 40% de la note finale.

2. La deuxième phase concerne l'entretien oral et est réservé aux cinq (5) candidats ayant obtenu les meilleurs scores à l'étape précédente. L'entretien oral portera sur des questions techniques, des questions relatives à la motivation et à la personnalité des candidats. La note de l'entretien est pondérée à 60% de la note finale.

La sélection finale est effectuée en cumulant les notes de l'analyse des dossiers et celles de l'entretien oral. Un classement définitif est établi par ordre de mérite, après les entretiens. Une fois le classement définitif établi, des négociations seront engagées entre les candidats retenus et le PNLS. Les négociations portent sur la rémunération et la disponibilité du candidat. Dans le cas où la négociation n'aboutirait pas avec un candidat donné, le PNLS entamera les discussions avec le candidat suivant par ordre de mérite.

V. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué de :

- ✓ Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur ;
- ✓ Un Curriculum vitae (CV) détaillé avec les références de deux personnes pouvant attester les qualités professionnelles et morales du candidat ;
- ✓ Une copie des diplômes et/ou certificats de formation ;
- ✓ Une copie des certificats et/ ou attestations de travail prouvant les expériences de travail passées et actuelles ;
- ✓ Tout autres documents probants pouvant justifier les expériences requises du candidat.

Le candidat est invité à soumissionner :

1. soit sur le site de l'UCP FM au lien suivant: <https://ucp-fm.com/emplois>.
ou
2. soit déposé physiquement et sous plis fermé, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heure locale) en cinq (5) copies (un original et quatre copies) tout en respectant l'ordre comme énoncé plus haut à l'adresse suivante :
Secrétariat de l'UCP-FM, sis à Abidjan, Commune de Cocody, non loin du Supermarché CAP Nord, Résidence Sithem 2, Rue I49, Tél : 01 43 36 35 35

Lien Google Map : <https://maps.app.goo.gl/tNWFbUcg4UVuybHh9>

Le dossier complet doit porter la mention « **Recrutement d'un Chargé de Programme** »

La date limite de réception des dossiers est fixée à deux (2) semaines soit 14 jours calendaires après la publication de l'appel à candidatures à **16 H 00 GMT**. Toutes les candidatures devront être reçues à cette date, avant la fermeture des bureaux à 16H 00, délai de rigueur.

La date limite de réception des dossiers est fixée à deux (2) semaines soit 14 jours calendaires après la publication de l'appel à candidatures à **16 H 00 GMT**. Toutes les candidatures devront être reçues à cette date, avant la fermeture des bureaux à 16H 00, délai de rigueur.